

Article 31 du Règlement

devait ne pas se réaliser, le réseau de transport dans le Canada atlantique n'atteindrait jamais tout son potentiel.

J'encourage donc vivement toutes les parties concernées à apaiser les préoccupations au sujet du lien fixe et à faire en sorte d'accélérer la réalisation de ce projet, ceci sans attendre.

* * *

LE RAMADAN

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, ce matin, j'ai eu l'extrême plaisir de me joindre aux milliers de Musulmans de la région de la capitale nationale qui célèbrent actuellement le *Id Al-Fitr*, ou la Petite fête, qui marque la fin du ramadan. Je voudrais dire à tous les Musulmans du Canada et en fait du monde entier «*Eid Mubarak*».

Le ramadan, neuvième mois du calendrier religieux de l'Islam, est une période de jeûne et de prières. On a toujours considéré le mois du ramadan comme celui de la première révélation par Allah du Coran, livre sacré renfermant les préceptes de vie des Musulmans.

C'est une expérience au cours de laquelle on apprend ce que c'est d'avoir faim et qui est destinée à rapprocher les riches et les pauvres. Durant le mois du ramadan, aucun Musulman ne mange ni ne boit absolument rien, pas même de l'eau—à moins d'être malade—depuis l'aube jusqu'au crépuscule. Ce jeûne est l'une des cinq obligations culturelles imposées aux Musulmans par l'Islam, les autres étant la récitation des principes, la prière, le pèlerinage et la *zakat*.

La célébration de la Petite fête, qui marque la fin du ramadan, est un témoignage qu'on rend aux droits et privilèges dont nous jouissons tous dans notre société. Au nom du Parti libéral du Canada et de mes collègues à la Chambre des communes, j'adresse en cette journée spéciale mettant fin à un mois non moins spécial tous mes meilleurs vœux à tous les Musulmans. *Eid Mubarak*.

* * *

LA FISCALITÉ

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, selon une chronique parue dans la revue des comptables *The Bottom Line*, l'exonération cumulative des gains en capital de 500 000 \$ que les conservateurs ont mis en oeuvre en 1985 est l'avantage fiscal le plus important jamais consenti au Canada. On pourrait aussi dire que c'est la mesure la plus hypocrite que l'on ait jamais vue au Canada.

Un gouvernement qui n'a cessé de sermonner les Canadiens à propos de la réduction du déficit a dilapidé 20 milliards de dollars, dont 14 milliards ont été un pur gaspillage selon ses propres normes, parce que ceux qui se sont prévalus de l'exonération ne poursuivaient pas les activités économiques que le gouvernement tentait de stimuler. C'était avant tout une aubaine pour un petit nombre de spéculateurs et autres gens du même acabit dont il faudrait se débarrasser.

Comme la mesure a bien servi, on s'efforce semble-t-il de la supprimer, mais, encore une fois, on le fait d'une manière qui trahit le préjugé des conservateurs en faveur des riches. En effet, on s'en prend aux Canadiens ordinaires qui ont une résidence secondaire, alors que les Canadiens moins ordinaires qui possèdent des fiducies familiales considérables continueront à bénéficier d'une exonération des gains en capital.

Un gouvernement qui demande si peu à ceux qui ont tant et tellement à ceux qui ont si peu ne sera pas étonné des piètres résultats qu'il obtiendra aux prochaines élections.

* * *

• (1410)

[Français]

LE PARTI LIBÉRAL

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, il y a un bon moment que j'ai renoncé à comprendre la logique dans le choix des candidats du Parti libéral. Je pense que les Canadiens et Canadiennes qui, après tout, financent en grande partie les activités des partis politiques reconnus, ont le droit de savoir quels critères sont utilisés par le chef de l'opposition pour désigner d'office certains candidats, en écarter d'autres et s'effacer devant certaines candidatures.

Récemment par exemple, le chef du Parti libéral a empêché le président de son parti, Don Johnston, de se porter candidat dans Saint-Henri—Westmount. Mais cette semaine, le Parti libéral ouvrait ses bras à Elijah Harper qui, à lui seul, avec obstination, a bloqué l'adoption de l'Accord du lac Meech à l'assemblée législative du Manitoba.

Je ne mets pas en doute les mérites personnels de M. Harper, mais je mets fortement en doute le jugement du chef du Parti libéral qui, après avoir embrassé Clyde Wells à Calgary le lendemain même de la mort de Meech, donne maintenant l'accolade à Elijah Harper. C'est comme si le chef de l'opposition, ayant renoncé à toute velléité de succès électoral au Québec, avait décidé de faire campagne dans le reste du Canada en se rangeant du côté de ceux qui ont tué l'Accord du lac Meech.